

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois 12 fr
Six mois 23 .
Un an 44 .

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois 14 fr.
Six mois 27 .
Un an 51 .

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaus sée
A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et C^e place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 23 MAI 1872

BOURSE DE PARIS

DU 23 MAI

3 0/0 55 25
4 1/2 79 .
5 0/0 86 95

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

M. BERGEROT

MAIRE D'ESQUELBEQ,

Membre du Conseil général

BULLETIN QUOTIDIEN

La séance d'hier de l'Assemblée nationale a été plus agitée que ne l'avait été celle de la veille. M. d'Audiffret-Pasquier, M. Rouher, M. Gambetta, M. de Belcastel ont tour à tour occupé la tribune.

Les nouvelles se font de plus en plus rares.

Le Journal officiel publie le rapport du Conseil d'enquête, concernant la capitulation de Strasbourg. Cette publication, qui implique l'abandon de la pensée de poursuivre le général Uhrich devant un conseil de guerre, ne sera pas moins cruelle pour le général, dont la conduite est sévèrement blâmée. Le rapport contient, en effet, les charges les plus déplorable.

L'Union a reçu de la Catalogne d'excellentes nouvelles. De nombreuses bandes s'organisent sous la direction du prince Alphonse et du général Tistan. On écrit aussi à la même feuille que le mouvement carliste s'accroît en Castille.

Nous lisons dans l'Union, de Paris :

On nous parle de réunions amicales qui auraient eu lieu, il y a quelques jours, entre patrons et ouvriers.

Le journal l'Union, qui venait de rappeler la lettre admirable de Monsieur le comte de Chambord, de 1863, a été lu, non sans une grande surprise des uns et des autres.

« C'est tout ce que nous voulons ! » disaient les ouvriers.

« C'est ce que nous demandons ! » disaient les patrons.

Des deux côtés, c'était comme une nouveauté de voir un Prince disposé à de telles transactions ; c'est que des deux côtés on avait oublié que la Royauté française n'a jamais été autre chose qu'un arbitrage suprême entre toutes les conditions de la Société.

C'est la Royauté encore qui résoudra les problèmes nouveaux, et sans elle la France reste indéfiniment à l'état de guerre avec elle-même.

Lettre de Paris
(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Telle a été, pendant la séance, l'attitude respective des deux principaux adversaires. Mais M. Gambetta n'était pas la seule difficulté que M. Rouher avait à tourner. Il fallait aussi répondre à la commission. Vous savez que, grâce peut-être à un excès de zèle ou à quelque précipitation, M. le duc d'Audiffret avait fait la partie belle à l'empire. L'honorable rapporteur n'ayant pas dit un mot de M. Gambetta dans son dernier discours sur les marchés, et ayant, au contraire, nommé désigné le général Palikao, ce discours avait le tort de paraître mettre sur le compte de l'empire seul des malversations qui étaient l'œuvre des deux gouvernements. Tout le plaidoyer de M. Rouher a donc consisté à mettre cette faute à profit. Evitant de trop expliquer sur les actes de l'empire, il a vivement protesté contre les confusions commises par M. d'Audiffret, et il a terminé en relevant quelques erreurs matérielles qui lui ont servi de coup de tam-tam.

Comme dialectique, c'était, au fond, très-peu sérieux. Ainsi, M. Rouher a démontré que M. Chollet n'avait manqué à ses engagements qu'après le 4 septembre, mais il n'a pas justifié l'empire d'avoir consenti à traiter avec M. Chollet. Il y avait d'immenses lacunes dans son argumentation, mais ses adversaires se montraient peu rigoristes, et pour cause. La gauche avait trop peur d'engager la lutte à fond.

Il ne restait donc plus à M. Rouher qu'un adversaire sérieux : la majorité. Aussi a-t-il eu pour elle des ménagements infinis. Mais comme il faut bien que l'audace bonapartiste apparaisse toujours en quelque chose, M. Rouher a imaginé de se poser non-seulement en conservateur, mais en protecteur de la majorité. Avec un ton quasi-solennel, il a invité la majorité à la persévérance. L'orateur a gardé tout le temps cette attitude ministérielle. Sous prétexte de venger les bureaux des critiques de M. d'Audiffret, il a pris le langage d'un chef de cabinet rendant justice au labeur obscur et méconnu. Ce rôle audacieux le gênait d'abord. Quand il a commencé, il était pâle, sa voix s'arrêtait à la gorge, son geste était sobre et raide. Mais par degrés, l'assurance traditionnelle de son parti s'est étalée à la tribune. En approchant de sa péroraison, l'orateur a pris un ton presque sentencieux pour le patriotisme de la droite. Jusque-là, ce groupe parlementaire s'était montré admirablement maître de lui. C'est dans un silence plein de dignité qu'il avait écouté la discussion. Mais il n'a pas pu tolérer l'insulte des bénédictions du vice-empereur. Un cri de réprobation et de mépris a répondu à ces dernières paroles, et la réplique de M. Gambetta a trouvé dans

la droite quelques applaudissements ironiques qui ont été parfaitement compris dans les tribunes.

DE SAINT-CHÉRON.

Informations-Nouvelles

On nous assure que les feuilles radicales vont organiser un mouvement pour pétitionner contre la révision des listes électorales qui s'opère en ce moment, et qui a pour but de rayer des rôles tous les communards condamnés, tous les contumax des conseils de guerre.

Ce serait en faveur de ces derniers surtout que les radicaux plaideraient. Le journal de M. Gambetta serait à la tête de l'entreprise. Nous ne voyons rien en cela que de très logique. Chacun prêche pour les siens.

Le nouveau modèle de chaussures pour l'infanterie vient d'être adopté par le ministère de la guerre. Le soulier actuel sera remplacé par le brodequin.

La Presse se fait l'écho d'une nouvelle qui a souvent été répandue et n'en a pas acquis pour cela plus de vraisemblance. L'empereur Guillaume voudrait désigner lui-même les 2 officiers-généraux qui seront envoyés à Versailles pour déposer devant le conseil de guerre qui jugera le maréchal Bazaine. D'après la même feuille, l'un de ces généraux serait M. Stiehle.

L'Éclair, qui continue à paraître malgré la résurrection du Gaulois, laquelle a eu lieu ce matin, annonce que le discours de M. Rouher va recevoir une immense publicité. L'orateur, au sortir de la séance, a donné l'ordre d'en faire imprimer trois cent mille exemplaires qui seront distribués gratuitement par toute la France.

D'autre part, l'Événement dit que la présidence de l'Assemblée a commencé à envoyer en quantité les affiches renfermant le discours de M. d'Audiffret-Pasquier.

On ne peut s'empêcher de trouver que cette mesure, votée à l'unanimité par l'Assemblée, reçoit une exécution bien tardive; le discours de M. Rouher sera lu, en effet, avant le discours de M. d'Audiffret-Pasquier.

On annonce la prochaine arrivée à Paris du comte et de la comtesse d'Eu. C'est le premier voyage en France de l'héritier présomptif de la couronne du Brésil, qui est, comme on sait, le fils aîné du duc de Nemours.

On annonce aussi l'arrivée du roi don Ferdinand de Portugal et de la reine sa femme.

« Nous avons parlé, dit la Patrie, de la nécessité de réviser les lois, et les réglemens militaires sur le service en campagne et sur les capitulations. Nous apprenons que cette mesure si utile vient d'être réclamée par la commission d'enquête sur les capitulations et par la commission que la chambre a nommée

pour l'étude de la nouvelle loi sur l'armée. Le ministre de la guerre, de son côté, a l'intention de former une commission spéciale pour étudier la question et préparer, dans ce sens, un projet de loi qui sera soumis aux délibérations de l'Assemblée après le procès du maréchal Bazaine. »

On vient de distribuer aux députés le rapport de M. Buisson sur les marchés Provost, Cuvillier, marchés appartenant à la période du 4 septembre.

Un trait raconté par le Constitutionnel prouve combien grande était l'attente de ceux qui voulaient entendre le discours de M. Rouher; un député, M. L..., possédait deux billets de seconde tribune, dont un contre-temps ne lui avait pas permis de disposer. En traversant la foule des solliciteurs, il s'écria : — « Je dispose de deux places, et je les vends 500 francs chacune, pour les victimes de la guerre. » Aussitôt une main tend un billet de 1,000 francs au député, qui en échange donne à l'acheteur les deux cartes d'entrée.

Divers journaux publient la note suivante :

« Les princes d'Orléans ont obtenu de M. Thiers l'autorisation de rapporter au château de Dreux les cendres de Louis-Philippe qui sont à Claremont. Cette translation aurait lieu dans le courant du mois de juillet. »

Nous trouvons juste et moral que les princes d'Orléans veuillent rendre la patrie aux restes de leur père.

Ce désir est filial et il est français.

Aussi, à cette nouvelle, notre pensée s'est portée vers des morts sacrés, dont les restes avaient une place marquée entre les tombeaux de la patrie, et sont confiés loin de nous au respect et à la prière de gardiens qui ne sont pas Français. Nous ne portons pas envie aux princes d'Orléans qui obtiennent de M. Thiers l'autorisation de rapporter à leur château les cendres de Louis-Philippe; mais nous nous attristons à la pensée que la France tout entière n'ait pas encore élevé la voix pour demander à ceux qui la gouvernent de rendre à la terre des aïeux les cendres de Charles X, celles de son noble fils, celles d'une femme dont la vie fut un martyre, celles d'une autre dont le nom est un nom de courage et d'héroïsme.

Une nation qui exile les morts n'est pas une nation bénie. Et quel signe de malheur surtout, si les morts qu'elle proscribit sont de la race qui l'a gouvernée pendant dix siècles, et qui l'a mise à la tête de toutes les autres nations de la terre !

Espérons des jours de justice ! Nous ne croirons à la clémence de Dieu envers la France que lorsque la France redeviendra ouverte aux morts qui manquent à ses tombeaux, et aux vivants qui manquent à sa destinée.

Il y a un an !
Il y a un an, franchissant enfin les remparts de Paris, l'armée de la France pourchassait à travers l'incendie les assassins des otages ! Il y a un an, la plus épouvantable insurrection que le monde ait connue allait enfin être vaincue !